**DOSSIER DE PRESSE**

**Travaux & Trafic : ce qu’il faut savoir**

**Evénements de la semaine dernière**

* La circulation en Principauté est un équilibre fragile. Dès qu’un événement intervient sur les voies d’accès à Monaco, les flux de circulation étant importants, celui-ci a rapidement un impact sur la circulation. Par exemple, dès la formation d’une remontée de queue dans le tunnel sortant Rainier III, celui-ci est fermé.
* Plusieurs événements concomitants ont fortement impacté la circulation la semaine dernière :
* l’effondrement du mur de soutènement sur la moyenne corniche ;
* les installations du grand prix ;
* un véhicule en feu dans le tunnel de l’A500 ;
* un camion bloqué dans la liaison Marquet ;
* les vacances scolaires en France et deux jours de congés en Italie (afflux de touristes);
* la météo.
* L’effondrement du mur de soutènement de la moyenne corniche entraîne la fermeture de cet axe de circulation important entre Nice et Menton au moins jusqu’au 10 mai, avec ensuite une mise en alternat de plusieurs mois (décision et gestion par les autorités françaises).
* Les véhicules (voitures et camions) qui ne traversaient pas la Principauté y ont été contraints, avec une augmentation du trafic liée à cet évènement de 10%.
* A ces événements particuliers s’est ajoutée samedi une mesure de police (potentielle journée d'action des Gilets jaunes) avec la fermeture du Tunnel Albert II samedi matin. Le seul axe de circulation entrant en Principauté par la moyenne corniche se limitant au boulevard du jardin exotique.

**Les travaux de voieries**

* Les travaux sur la voierie portent sur : la rénovation des voies de circulation (grand prix de F1) ; le raccordement des immeubles neufs aux réseaux (SMEG, Monaco Telecom, SMEaux, eaux usées) ; la rénovation des réseaux et leur redimensionnement.
* En parallèle à ces travaux, il est important de souligner que près de 5 300 demandes d’occupation temporaire des voies ont été instruites en 2018.
* Les travaux de rénovation des réseaux sur le boulevard du jardin exotique étaient devenus indispensables après avoir été retardés depuis deux ans. Le risque portait sur la rupture de canalisations sous-dimensionnées et vétustes.
* SMEG : remplacement d'une portion importante de réseau de distribution électrique
	+ L'augmentation des capacités d’alimentation des câbles électrique
* Monaco Telecom : rénovation du réseau téléphonique
	+ suppression des câbles téléphoniques actuellement en façade des bâtiments,
	y compris ceux du réseau câblé.
	+ Eligibilité des câbles aux nouvelles technologies, notamment à la fibre optique
* SMEaux : remplacement d'une canalisation pour la pérennisation du réseau public, le confort des abonnés et l'évolution de l'urbanisation de la Principauté.
* Création d'un réseau « eaux pluviales » séparé du réseau des eaux usées.

**Mesures prises par le Gouvernement**

**1 - Renforcer la communication**

1 – En matière d’information des usagers, nous allons renforcer les moyens de communication en temps réel sur les incidents impactant la circulation.

Les informations du CIGM qui sont transmises à Radio Monaco et à Radio Vinci le seront également à la Direction de la communication qui va les relayer sur les réseaux sociaux.

Nous allons voir avec Monaco Telecom afin de mettre en place des push d’infos pour tous leurs abonnés qui seront informés en temps réel des incidents majeurs de circulation impactant fortement le trafic.

2 – Nous allons également renforcer nos canaux de communication avec les communes limitrophes afin d’augmenter notre réactivité sur des incidents tels que celui que nous venons de vivre avec l’éboulement de la moyenne corniche.

**2- A circonstances exceptionnelles, mesures exceptionnelles :**

Afin de réduire l’impact sur la circulation, le Gouvernement met en œuvre des mesures exceptionnelles jusqu’au 10 mai, date de la mise en alternat de la moyenne corniche.

Travaux de voieries

1 – La visite du Président chinois avait rallongé d’une semaine la durée des travaux de rénovation des réseaux sur le boulevard du jardin exotique. Afin qu’ils soient terminés comme prévu le vendredi 10 mai, nous allons augmenter la plage horaire sur des ateliers non bruyants.

Le samedi 11 mai, la circulation sur cet axe majeur sera rétablie normalement (sans alternat).

Une seconde phase, qui portait sur la mise en place d’un réseau séparatif entre le giratoire bd de Belgique et le pont Sainte Dévote, ainsi que la poursuite des travaux sur le bd du jardin exotique, direction l’Engelin, sont reportées.

2 – L’avenue Hector Otto devenant le dernier point d’entrée en Principauté avant l’éboulement, nous reportons les travaux en cours sur l’éclairage public, afin de fluidifier cet axe. Ceux-ci seront réalisés lors de vacances scolaires.

3- Pour ce qui concerne le quartier de Fontvieille, les travaux de renforcement des réseaux d'assainissement, en cours sur l’avenue de Fontvieille, seront achevés le 17 mai et l’avenue ré-ouverte en sens montant.

Une nouvelle tranche de travaux, qui devait être lancée sur le bas de l’avenue de Fontvieille juste après le Grand Prix et pour une durée de 3 mois, sera reportée et son phasage sera revu de façon à minimiser leur impact sur la circulation, de même que la dernière tranche sur l’avenue Albert II en face du centre commercial.

Circulation dans les couloirs de bus

Nous autorisons jusqu’au 10 mai la circulation des véhicules dans 4 couloirs bus de la Principauté : rue Grimaldi, boulevard Albert 1er, avenue d’Ostende et boulevard Charles III entre la place d‘Armes et la place du Canton.

Suspension de l’activité du petit train

Pendant cette semaine, le petit train s’est proposé volontairement de suspendre son activité.

Nous remercions les responsables de cette entreprise pour leur compréhension de cette situation exceptionnelle.

**3- Renforcement des contrôles de police**

Enfin, de façon plus systématique, nous allons renforcer les contrôles de police sur les occupations de voies « sauvages », comme les arrêts intempestifs en pleine voie, le stationnement en double file…

**4 - Mesures complémentaires**

En complément, et à plus long terme, d’autres mesures destinées à favoriser une mobilité douce ainsi que le recours aux transports en commun sont prévues :

Le déploiement dès juillet d’une nouvelle flotte de vélos à assistance électrique et de nouvelles stations (35 stations, dont 3 à Beausoleil, et 290 vélos) plus simple à utiliser (application dédiée, possibilité de payer par carte et tarifs spécifiques pour les utilisations occasionnelles au trajet à la journée ou à la semaine) ;

Le lancement d’une réflexion sur la tarification des parkings afin d’inciter les résidents à moins utiliser leur véhicule. Celle-ci viendrait compléter le tarif « petits rouleurs » déjà en vigueur dans les parkings publics (abonnement jour/ nuit à 93 euros au lieu de 103€ dans les parkings publics si le véhicule effectue moins de 15 passages dans le mois).

Ces mesures viendront renforcer celles déjà existantes sur le réseau de la CAM qui propose des tarifs préférentiels avec notamment une carte à 10€ pour les abonnés des parkings publics et domaniaux, la gratuité pour les seniors, les scolaires et les enfants de moins de 5 ans et l’existence d’un Pass journalier à 5,50 €.